

PUBLICATION IMMÉDIATE

LA CLINIQUE D'ACCÈS DE GRANBY TRIPLE SON OFFRE DE SERVICE

Granby, le 8 novembre 2016 – Le Dr Michel Camirand, directeur adjoint des services professionnels – partenariat médical et première ligne, annonce que la Clinique d'accès de Granby triple son offre de service médicale pour les personnes sans médecin de famille, augmentant ainsi l'accessibilité à des soins de santé de première ligne de façon significative pour les résidents de la Haute-Yamaska.

Ce sont 40 heures hebdomadaires de rendez-vous qui sont offertes dès maintenant par des omnipraticiens de Granby aux personnes sans médecin de famille et inscrites au *Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF)*. Les gens qui souhaitent s'inscrire à ce guichet doivent le faire en ligne au www.gamf.gouv.qc.ca ou par téléphone au 450 375-1442, poste 6288.

Une fois inscrites au GAMF, les personnes peuvent appeler à la Clinique d'accès, au 450 994-3030, entre 8 h et 15 h 15, du lundi au vendredi, afin de prendre rendez-vous pour un renouvellement de prescription ou une urgence mineure (mal de gorge, saignement de nez, douleur à l'oreille, infection respiratoire, infection urinaire, etc.). La clinique accueille sa clientèle de 7 h 45 à 15 h 30, du lundi au vendredi, **sur rendez-vous seulement ou sur référence d'un médecin de l'urgence de l'Hôpital de Granby**.

Ce service de première ligne vise à desservir la clientèle de façon temporaire, en attendant qu'elle soit prise en charge de façon définitive par un médecin de famille. Ainsi, le médecin vu à la Clinique d'accès suivra la personne seulement pour l'épisode de soins pour lequel il a consulté et ne deviendra pas son nouveau médecin de famille.

Cette augmentation importante de la présence médicale à la clinique aidera à diminuer l'affluence à l'urgence pour la clientèle sans médecin de famille. « Cette augmentation de services est possible grâce à la participation et à l'engagement de l'ensemble des médecins du service de l'urgence de l'Hôpital de Granby qui assureront la couverture médicale à la Clinique d'accès », souligne le Dr Michel Camirand.

À propos du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

L'entrée en vigueur de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales a fait en sorte de regrouper l'ensemble des établissements de l'Estrie en une seule entité qu'est dorénavant le CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Le territoire maintenant desservi s'étend de Lac-Mégantic à Ange-Gardien et compte plus de 500 000 personnes. La presque totalité des services, de la prévention aux services surspécialisés est désormais offerte à même l'établissement, comptant plus de 17 000 employés, employées et gestionnaires et plus de 1000 médecins.

- 30 -

Pour renseignements et entrevues :

Julie Constantineau

Conseillère en communications

Service des communications

450 521-3203 (cellulaire) | julie.constantineau.cssslp16@ssss.gouv.qc.ca